Image not found or type unknown

Carrelage qui fissure sans raison

Par **Lora57**, le **04/12/2014** à **14:13**

Bonjour,

Actuellement locataire, mon carrelage de la cuisine a fissuré sans raison du jour au lendemain (pas de fuite, rien n'est tombé dessus). Cela était déjà arrivé dans la salle de bain mais la fissure n'a touché qu'un seul carreaux, qui d'après le propriétaire, venait des travaux dans la rue, et il ne lui semblait pas nécessaire de le changer. Hors celui de la cuisine a sonné creux un soir puis le lendemain à fissuré faisant même sauter les joints et se soulevant, on peut voir le béton en dessous, et on peut le voit et l'entend craquer. J'ai directement pris des photos et prévenue le propriétaire qui doit passer dans la soirée.
Ma question est : qui va devoir prendre en charge les réparation car il est plus que certain qu'il faut le changer, il a plus de 5 carreaux touchés et le sol est comme en escalier maintenant.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés